

MC/2213

**Original: anglais
21 mai 2007**

**QUATRE-VINGT-TREIZIEME SESSION
(EXTRAORDINAIRE)**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LE ROYAUME DE BAHREIN**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LE ROYAUME DE BAHREIN**

1. Dans une lettre datée du 13 mars 2007, dont une copie est jointe en annexe I, le Ministre des Affaires étrangères du Royaume de Bahreïn a présenté une demande officielle visant à l'obtention par son pays du statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM. La réponse du Directeur Général, datée du 23 mars 2007, est jointe en annexe II. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-treizième session (extraordinaire) du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui prévoit que le Conseil peut, à leur demande, admettre à ses réunions des Etats non membres en qualité d'observateurs.
3. Si le Conseil en décide ainsi, le Royaume de Bahreïn figurera sur la liste des Etats non membres incluse au paragraphe 1 du dispositif de la résolution n° 753 (LVIII).
4. Un projet de résolution approprié sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRE DU 13 MARS 2007 ADRESSEE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES DU ROYAUME DE BAHREIN AU DIRECTEUR GENERAL
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de me référer à votre récente visite au Royaume de Bahreïn, et aux liens grandissants entre le Bahreïn et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). J'ai le sentiment que les deux parties souhaitent l'une et l'autre renforcer encore ces relations, et à cette fin, mon Gouvernement souhaite participer en qualité d'observateur aux travaux de l'Organisation internationale pour les migrations.

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour soumettre la demande de mon Gouvernement au Conseil de l'OIM pour examen.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DU 23 MARS 2007 ADRESSEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'ORGANISATION POUR LES MIGRATIONS
AU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU ROYAUME DE BAHREIN**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 mars 2007 par laquelle vous m'informez du souhait du Gouvernement du Royaume de Bahreïn d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Soyez assuré que je prendrai les dispositions nécessaires pour que la requête de votre Gouvernement soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil de l'OIM, qui se tiendra à Genève, à une date qui sera communiquée prochainement.

Un document approprié présentant formellement la demande du Gouvernement du Royaume de Bahreïn sera transmis en temps utile à tous les Etats Membres et à tous les observateurs. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédures relatives à la session du Conseil.

Permettez-moi de vous dire que c'est avec grand plaisir que j'ai reçu la requête de votre Gouvernement sollicitant le statut d'observateur. C'est pourquoi je tiens à vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective des liens plus étroits qui vont pouvoir se nouer entre l'OIM et le Royaume de Bahreïn.

[Formule de politesse]